

DHUP / RNA

Questionnaire sur les dynamiques et leviers
d'innovation en matière d'aménagement
opérationnel

Synthèse des résultats

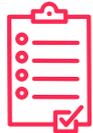
- 1. Objectifs, méthode et panel**
- 2. Analyse des dynamiques d'innovation, sur les projets déjà engagés : typologies, freins et leviers**
- 3. Analyse des appuis à mettre en place pour soutenir l'innovation en matière d'aménagement**

1. Objectifs, méthode et panel

Objectifs

- **Collecter des propositions** pour améliorer et accélérer les transitions nécessaires dans la fabrique opérationnelle de la ville et de l'aménagement, en matière de TEE, de résilience, d'adaptation et d'atténuation au changement climatique
 - **Nourrir le programme d'innovations en faveur de la ville** dans le cadre des redéploiements du PIA 3 avec la Banque des territoires, sous l'égide du SGPI : recommandations en matière de défis prioritaires sur le champ de l'innovation urbaine et d'appuis à mettre en place pour les relever
- Répondre à la sollicitation du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales pour capitaliser sur les bonnes pratiques et propositions issues du terrain, autour de la ville résiliente et adaptable

Méthode



Extraction, consolidation et typologisation des réponses apportées au questionnaire pour soutenir une analyse qualitative et quantitative

// Projets emblématiques

// **Types d'innovation** : financière, juridique, organisationnelle, technique, d'usage

// **Intérêt des innovations présentées** : mobilisation, engagement et cohésion, maîtrise des ressources, répliquabilité, TEE, urbanisme et aménagement

// **Acteurs perçus comme essentiels** pour porter et réaliser ces projets

// **Freins** : financier et économique, acceptation sociale, cadre juridique, normatif et fiscal, garantie assurantielle, ingénierie et gestion de projet, portage et acculturation

// **Leviers** : financier, cadre juridique, normatif et fiscal, évolution des pratiques et compétences, mobilisation d'acteurs et partage d'expériences

// **Défis prioritaires** auxquels les innovations urbaines doivent répondre (adaptation au changement climatique, cadre de vie, usages et proximité, sobriété foncière et biodiversité, efficacité et soutenabilité des opérations...)

// Pertinence d'un **accompagnement de l'Etat** et formes suggérées

// **Conditionnement** des aides proposées

// **Bénéficiaires prioritaires** à cibler (collectivités aménageurs, consortiums, autres acteurs), **échelle** (national, régional, commune / EPCI, quartier, bâtiment, autre) et **types d'aides** (subventions, participations en fonds propres, avances remboursables)

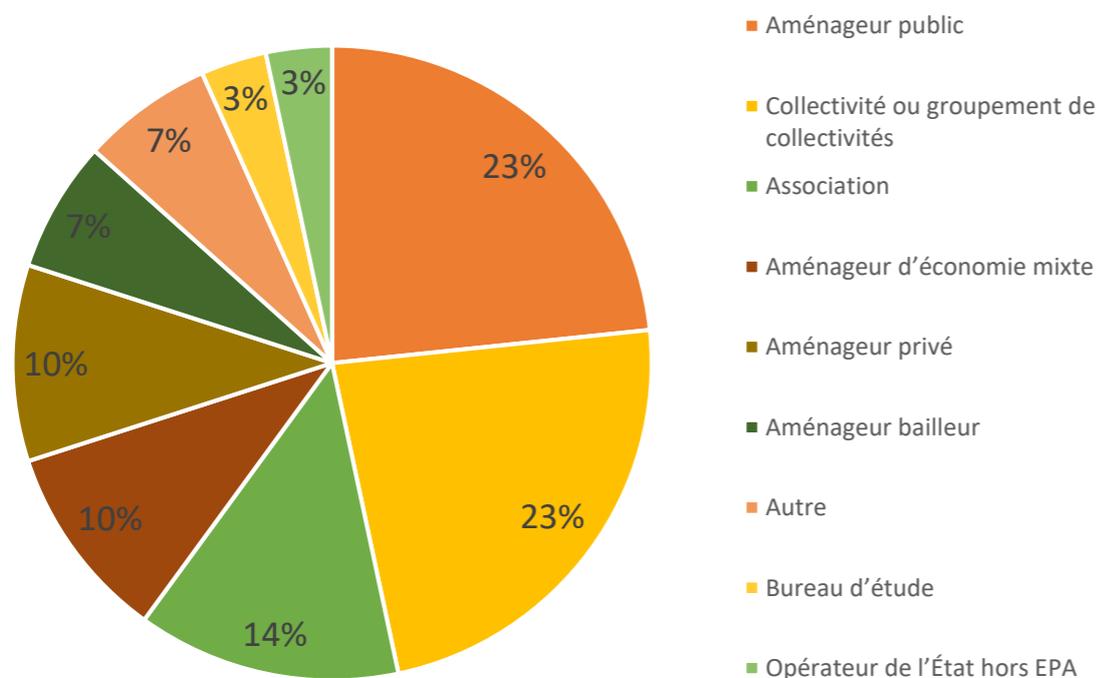
// **Recommandations** en matière de capitalisation et diffusion des innovations

NB : Les éléments chiffrés présentés dans la suite du document correspondent au nombre d'occurrences rencontrées au sein d'une même typologie, parmi les réponses reçues au questionnaire en ligne.

Panels de répondants



31 répondants issus du Réseau National des Aménageurs, dont 50% d'aménageurs.



-
- | | |
|---|--|
| Aménageur bailleur | USH |
| Aménageur bailleur | Aquitanis |
| Aménageur d'économie mixte | Oppidea |
| Aménageur d'économie mixte | Eure Aménagement Développement |
| Aménageur d'économie mixte | SERL |
| Aménageur privé | ARP FONCIER |
| Aménageur privé | Linkcity |
| Aménageur privé | Eiffage Construction |
| Aménageur public | EUROMEDITERRANEE |
| Aménageur public | Paris & métropole aménagement |
| Aménageur public | Europolia |
| Aménageur public | EPASE |
| Aménageur public | EPA Eco-Vallée Plaine du Var |
| Aménageur public | Nantes Métropole Aménagement |
| Aménageur public | Caen presque île |
| Association | Centre d'Echanges et de Ressources foncières |
| Association | Auvergne Rhone-Alpes |
| Association | Cap Digital |
| Autre | Institut pour la Ville Durable |
| Autre | Rêve de scènes urbaines |
| Autre | ARTELIA |
| Bureau d'étude | INDURA |
| Bureau d'étude | Compagnie du Projet Urbain |
| Collectivité ou groupement de collectivités | Eurométropole de Strasbourg |
| Collectivité ou groupement de collectivités | Métropole Rouen Normandie |
| Collectivité ou groupement de collectivités | Cda La Rochelle |
| Collectivité ou groupement de collectivités | Rennes Métropole |
| Collectivité ou groupement de collectivités | Toulouse Métropole |
| Collectivité ou groupement de collectivités | Métropole du Grand Nancy |
| Collectivité ou groupement de collectivités | Grenoble-Alpes Métropole |
| Opérateur de l'État hors EPA | EPORA |
-

2. Analyse des dynamiques d'innovation des projets déjà engagés



Projets emblématiques

> **Des projets emblématiques qui portent essentiellement sur la réhabilitation de friches** (industrielles, militaires, économiques), et **du tissu urbain constitué**

Structure	Profil	Projet emblématique 1	Projet emblématique 2	Projet emblématique 3	Tissu d'intervention
USH	aménageur bailleur	La Clairière, à Bron (69, aménageur = Lyon Métropole Habitat	Les Sècheries, à Bègles (33), aménageur = Aquitanis		Friche de 16 ha au coeur de la métropole lyonnaise
Eurométropole de Strasbourg	collectivité ou groupement de collectivités	Ilot résidentiel bois à bilan bas carbone, Port Du Rhin, 67, Strasbourg	Gestion et mise en état sanitaire des sols- ZAC Deux Rives, 67 Strasbourg	Parking mutualisé fosionné Danube, 67, Strasbourg	Friche industrielle avec des sols pollués
EUROMEDITERRANEE	aménageur public	Smartseille (ilot démonstrateur Allar : Eiffage) Marseille	Thassalia (boucle à eau de mer Engie) Marseille	Parc Bougainville Marseille	Urbain constitué, site arrière portuaire
Oppidea	aménageur d'économie mixte	Cartoucherie Toulouse	Toulouse aerospace Toulouse	Andromede Blagnac Bauzelle	Reconversion friche industrielle et militaire
aquitanis	aménageur bailleur	Biganos - ZAC Centre-ville	Bègles - Sécheries (ZAC Quartier de la Mairieà	Partenariat Plateau Urbain pour le déploiement de la marque sur Bordeaux Métropole	Urbain constitué
EURE AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT	aménageur d'économie mixte	ZAC Fieschi à Vernon (27)			Réhabilitation d'une friche militaire
Métropole Rouen Normandie	collectivité ou groupement de collectivités	Saint-Sever Nouvelle Gare			Urbain constitué
Europolia	aménageur public	Pôle économique du MEETT	Toulouse EuroSudOuest		Périurbain
Compagnie du Projet Urbain	bureau d'étude	Toulouse EuroSudOuest (Toulouse, 31)			Renouvellement urbain et reconversion de terrains ferroviaires
ARP FONCIER	aménageur privé	CASTELNOUVEL, à Leguevin 31490	ZAC Porterie Bareclonne à 32600 L'Isle Jourdain	Hilles à Leguevin 31490	Extension en périurbain, entre équipements publics existants et futurs.
EPORA	opérateur de l'État hors EPA	Requalification du site NOVACIERIES à Saint Chamond (42)	Requalification site CELETTE à Vienne (38)	Requalification site LOUBET (ex CPAM) à St Etienne (42)	Friche industrielle de 40 ha en plein centre ville
Linkcity	aménageur privé	La Maillerie			Friche logistique, dans un tissus urbain semi-constitué
ARTELIA	association	Rêve de scènes urbaines - Démonstrateur national	Ecocité de la Réunion TCO	Routes du futur - mutations et devenir des autoroutes franciliennes	



Projets emblématiques

Structure	Profil	Projet emblématique 1	Projet emblématique 2	Projet emblématique 3	Tissu d'intervention
Cda La Rochelle	collectivité ou groupement de collectivités	Ecoquartier de Bongraine Aytré	Quartier bas carbone Atlantech Lagord	Quartier Gare La Rochelle	Friche, renouvellement urbain
Centre d'Echanges et de Ressources Foncières Auvergne-Rhone-Alpes	association	Aide à la renaturation d'une friche industrielle pour de la compensation environnementale	Réalisation d'un guide sur l'optimisation foncière dans les zones d'activités existantes	Création d'un outil d'aide à la décision pour favoriser l'usage transitoire des friches industrielles (dont ENR)	Aide à la renaturation d'une friche industrielle pour de la compensation environnementale
Paris & métropole aménagement	aménageur public	Quartier zéro rejet eaux pluviales	Cordees - récupération des données énergétiques du quartier après livraison	Participation d'un panel de locataires à un projet de logement social (Saint Vincent de paul à paris 14)	Centre ville
EPASE	aménageur public	ZAC de Manufacture Plaine Achille - Saint-Etienne- Loire	ZAC de Chateaucieux - Saint-Etienne - Loire	ZAC de Jacquard - Saint-Etienne - Loire	Urbain constitué, centre ville
Nantes Métropole Aménagement	aménageur public	Pirmil - Les Isles (Nantes, Rezé, Bouguenais)	Doulon-Gohards (Nantes)	Bas Chantenay (Nantes)	Urbain constitué divers (zones économiques, habitat, pôles d'échanges) et friches
Groupe SERL	aménageur d'économie mixte	ZAC de la Duchère (Lyon 9)	ZAC Gratte-Ciel Centre-ville (Villeurbanne)	USIN, usines connectées pour industriels inspirés (Vénissieux, développement économique)	RU pour le 1er, centralité urbaine pour Villeurbanne, renouvellement industriel pour le 3ème
Caen presqu'île	aménageur public	Projet Caen Presqu'île			Renouvellement urbain d'une friche portuaire pour création de quartiers à dominante d'habitat
EPA Eco-Vallée Plaine du Var	aménageur public	Grand Arénas/PEM Alpes-Maritimes Nice	Nice Méridia Alpes-Maritimes Nice		Urbain constitué
Rennes Métropole	collectivité ou groupement de collectivités	Hôtel Dieu : transformation de l'ancien hôpital en espace de loisirs et d'hébergement avec construction de logements et apport d'activités commerciales et de services	Vallée de la Vilaine : création d'un grand parc nature permettant de renouer avec le fleuve et ses usages	Bois Perrin : opération de densification d'un site hospitalier patrimonial avec apport de logements : support de la création de nouvelles superstructures hospitalières	Hôtel Dieu : plein cœur de ville, tissu est composé d'une multitude de constructions disparates qui se sont ajoutées au fil des besoins.



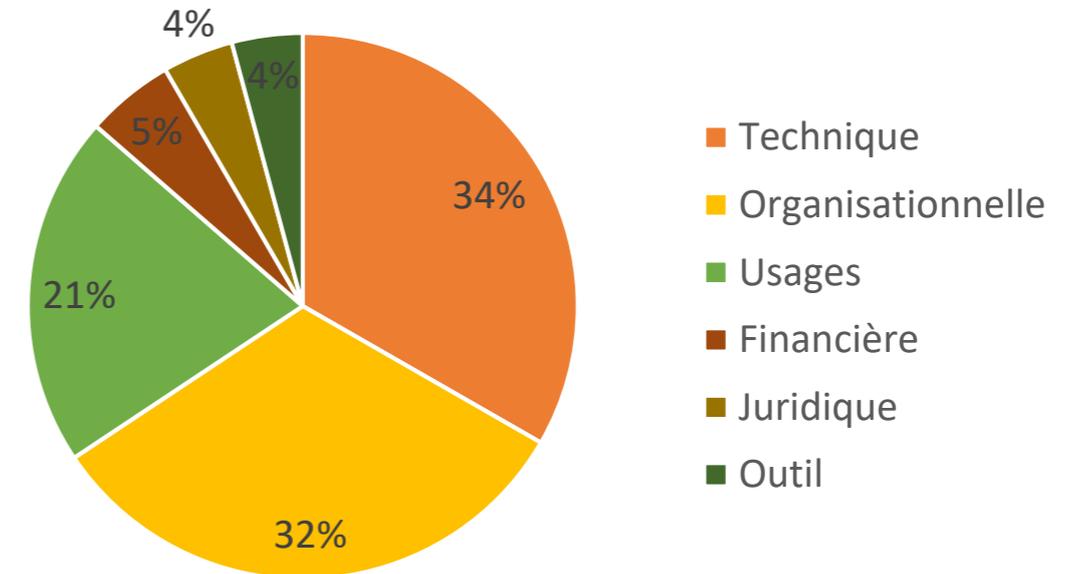
Projets emblématiques

Structure	Profil	Projet emblématique 1	Projet emblématique 2	Projet emblématique 3	Tissu d'intervention
TOULOUSE METROPOLE	collectivité ou groupement de collectivités	Toulouse Aerospace	Campus santé du futur	Francazal	Extension urbaine sur une friche industrielle et renouvellement d'une zone d'activités
Métropole du Grand Nancy	collectivité ou groupement de collectivités	Ecoquartier Biancamaria, Meurthe et Moselle, Vandoeuvre-Les-Nancy			Renouvellement d'une friche militaire et commerciale en entrée d'agglomération
Grenoble-Alpes Métropole	collectivité ou groupement de collectivités	GRANDALPE, Grenoble-Alpes Métropole (Grenoble, Echirolles, Eybens)			Périmètre d'intervention de 400ha en zone urbaine constituée, composant une centralité métropolitaine identifiée au SCoT et au PLUi. Le périmètre comporte notamment des friches industrielles et urbaines, des espaces artificialisés à reconvertir, et deux quartiers faisant l'objet d'une convention avec l'ANRU.
INDURA	cluster	Mise en relation pour l'utilisation temporaire de sites avant l'aménagement définitif	Accompagnement dans la mise en place de démonstrateurs : lien entreprises - Maitrise d'ouvrage – Maitrise d'œuvre	Accompagnement à la réhabilitation des friches (programme IDfriches – https://www.idfriches-auvergnerhonealpes.fr/) etc.	Essentiellement urbain et friches industrielles et économiques



Typologies d'innovation

> Des innovations qui se concentrent sur la **mise en œuvre de nouvelles solutions techniques, notamment en réponse aux enjeux écologiques**, et sur la **mobilisation d'un large spectre de parties prenantes**, dès l'amont du projet, pour **préfigurer et expérimenter des usages et dépasser la logique séquentielle des projets d'aménagement**



Type d'innovation	Nombre
Technique Construction en zones inondables, réseaux de chaleur et de froid, réemploi de matériaux de construction, autonomie énergétique, constructions bioclimatiques, démarche bas-carbone, urbanisme temporaire / transitoire, valorisation des sols pollués, génie écologique, construction bois, économie circulaire, smart grids et numérique, récupération et traitement des eaux, développement de l'arbre comme outil paysager et climatique, habitat modulaire, parking mutualisés et réversibles, zéro artificialisation des sols, équipements (compost, méthaniseur de quartier, navettes autonomes...)	32
Organisationnelle Mobilisation d'une large palette d'acteurs publics et privés, coordination par l'aménageur et partenariats innovants (MOE transdisciplinaires, comité scientifique sur les performances énergétiques / matériaux, ensemble des services publics du territoire, multiples MOA, filières et industriels dans des comités de partenaires...) Concertation et mobilisation du grand-public en amont du projet, notamment pour préfigurer les usages et coconcevoir les espaces Animation des espaces par des associations pendant la durée du chantier (détente, sport, arts...)	31
Usages Habitat participatif, inclusion, mixité des populations et liens intergénérationnels, nouvelles conditions d'existence des usagers, développement de nouveaux usages tout en préservant l'identité patrimoniale du lieu, écomobilité, nature en ville, biodiversité, économie du partage (jardins partagés avec agriculture urbaine, vergers pédagogiques, mutualisation et réversibilité d'une partie des stationnements, coworking)...	20
Financière Montages et leviers de financements innovants, équilibre entre haute qualité urbaine et coûts de sortie des logements, révision des coûts de la ville (transports, évacuation des déchets, énergie....) dans une optique d'économie circulaire...	5
Juridique Modes de consultation, création de sociétés ad hoc...	4
Outil Boîtes à outils juridiques, formations innovantes, valorisation et diffusion de pratiques et projets innovants	4



Intérêts et plus-value de ces innovations

> **Urbanisme et aménagement (25)**

Mieux répondre aux complexités de la ville et aux besoins exprimés, extrêmement variables d'un contexte urbain, foncier, politique, économique à l'autre

Faire la ville pour ses usagers (et non pour la beauté du projet)

Dynamiser les espaces, y compris dans des périodes transitoires ou de chantier

Valoriser des sites complexes : réhabilitation de bâtiments anciens, renouvellement urbain, densification et recyclage des zones d'activité, réinvestissements de friches...

> **TEE (20)**

Promouvoir des solutions concrètes aux enjeux climatiques et de biodiversité, en particulier en matière de mobilité (14% des propositions – solutions alternatives à la voiture, gestion des data...)

Réduire les impacts écologiques du projet

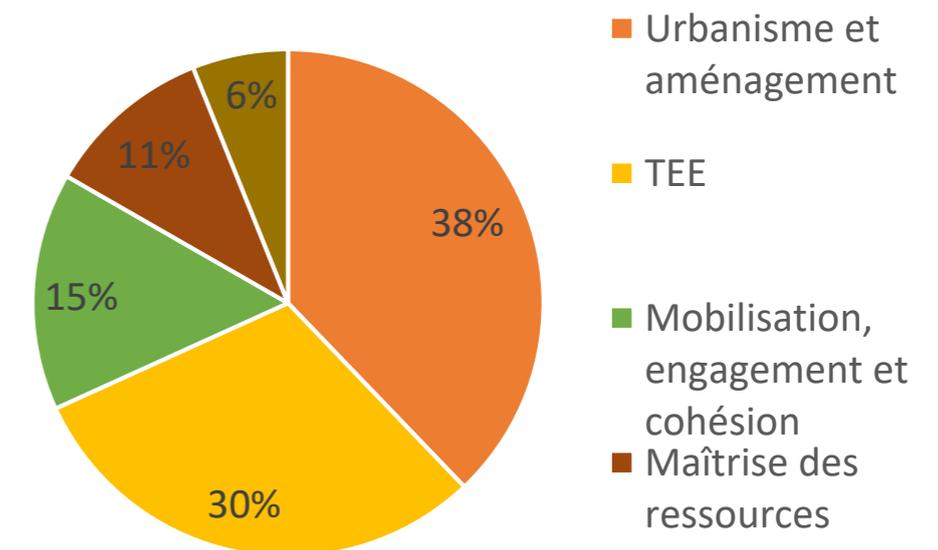
Structurer les filières de la transition

Inciter le développement de pratiques durables, aux échelles individuelles et collectives

> **Maîtrise des ressources (7)**

Optimiser l'utilisation des ressources naturelles et matières premières

Réduire les coûts des opérations, des logements et de l'usage de certaines fonctions (ex : éclairage, énergie), pour les acteurs professionnels et les usagers finaux



> **Mobilisation, engagement et cohésion (10)**

Mettre en place des dispositifs de concertation permettant d'aller toucher les citoyens, y compris les plus éloignés de ces démarches, pour mieux répondre à la demande et faciliter l'appropriation du projet

Organiser la transversalité et la rencontre entre acteurs de la promotion, de la construction et de l'aménagement, pour faire émerger des innovations et soutenir une logique de projets coopératifs et intégrés de l'amont à l'aval

> **Répliquabilité (4)**

Capitaliser sur des méthodes et des solutions innovantes mobilisées sur des projets pour les déployer ailleurs, sur des sites ou projets présentant des caractéristiques proches



Acteurs perçus comme essentiels dans l'émergence ou la mise en œuvre de ces innovations

> **La maîtrise d'ouvrage perçue comme un acteur incontournable (43% des réponses)**, en ce qu'elle porte et oriente le projet et la place laissée à l'innovation.

> Les collectivités et l'Etat

Les collectivités territoriales (90% de cette catégorie et 23% du total des acteurs cités), dont les élus pour l'impulsion et le portage de l'ambition (engagement politique), et l'ensemble des services urbains et outils associés (SPL, SEM...) mobilisés en phase d'émergence des idées, de mise en œuvre, y compris à une large échelle, et de financement

L'Etat, dont DREAL et Caisse des Dépôts, pour l'appui financier et la mise en réseau des porteurs d'innovation à l'échelle nationale

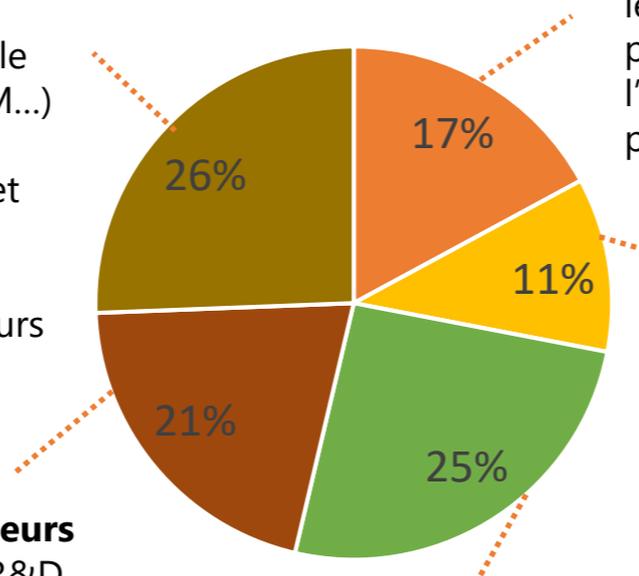
> Autres entreprises privées, dont opérateurs

Les grandes entreprises et leurs centres de R&D, en soutien de la phase d'émergence des idées

Les industriels de la construction ou de l'immobilier pour leurs capacité à investir et parfois à innover

Les plus petites structures de types start-up, pour leur capacité à innover et leur agilité

Les opérateurs immobiliers, fonciers, ENR...



> Les aménageurs publics et privés

Pour la contextualisation de la problématique et des enjeux, la mise en synergie des acteurs, le portage, la volonté politique et le niveau de conviction pour intégrer des innovations dans les projets, la mobilisation de moyens financiers complémentaires, l'accompagnement des projets (notamment facilitation du passage en phases pré-opérationnelles et opérationnelles)

> Les AMO / MOE

Les prestataires et AMO, dans l'accompagnement à la mise en œuvre, y compris sur le volet concertation
Les acteurs de la maîtrise d'œuvre, dont les bureaux d'études et concepteurs innovants, pour leur engagement, leur capacité à dialoguer et à s'adapter à un corpus de règles très évolutif

> « Nouveaux » acteurs

Les incubateurs, les pôles de compétitivité et les instituts de recherche

Les usagers (habitants, salariés, entreprises) et Assistance à Maîtrise d'Usage

Les acteurs de l'ESS et collectifs, notamment sur le champ de l'activation des lieux
Les organisations représentatives de filières, notamment pour optimiser la commande des donneurs d'ordre

Les investisseurs et propriétaires

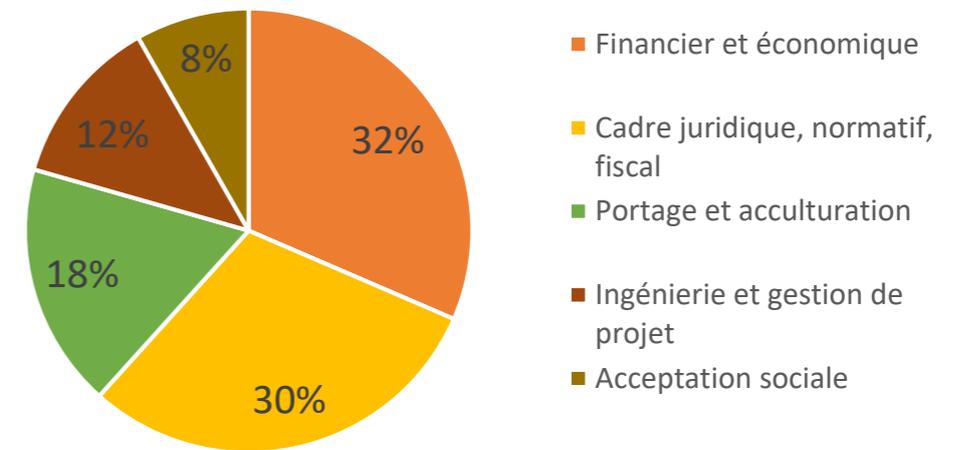
Les bureaux de contrôle pour le travail de veille et de changement de la règle, les contributions à la stratégie d'études à envisager pour faire aboutir l'innovation sur les plans opérationnels et assurantiels

Les experts BE, conservatoires d'espaces naturels, fiduciaires environnementales



Principaux freins identifiés pour mettre en œuvre les innovations

> Des freins encore très liés à **l'acceptation du risque et de l'incertitude inhérents à l'innovation** par les institutions publiques, ainsi que des **contraintes associées aux nouveaux usages**, par les usagers eux-mêmes

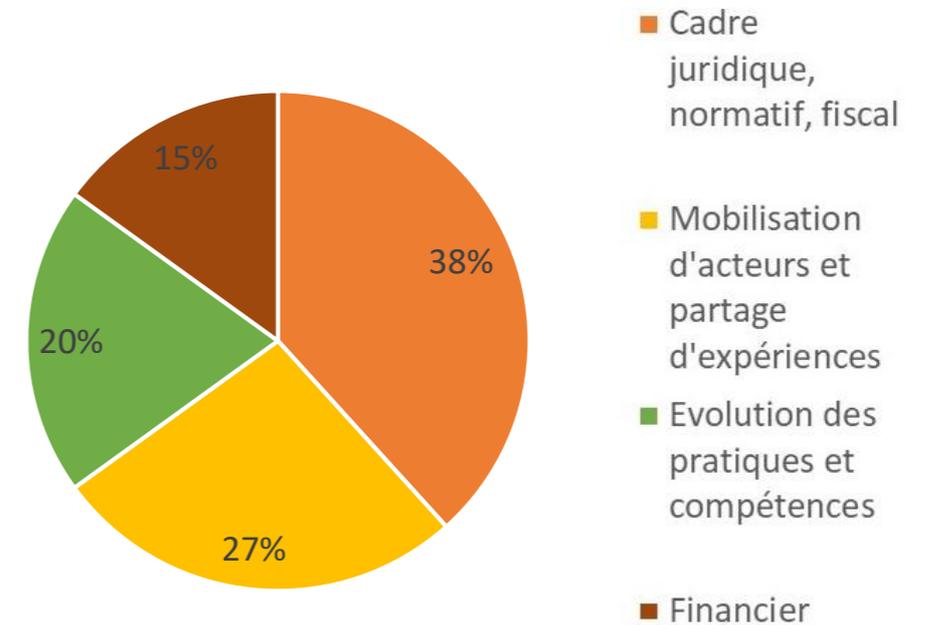


Principaux freins évoqués	Nombre
<p>Financier et économique, dont garantie assurantielle</p> <p>Faisabilité économique (ex : recyclage des zones d'activités vs. extension urbaine, surcoût comparé à un procédé classique, solutions innovantes sans équilibre immédiat sur le marché), risques financiers propres aux expérimentations et montages complexes, moyens financiers disponibles et niveau de portage financier public, financements de l'ingénierie de l'innovation</p> <p>Niveau de tolérance et couverture des risques liés à l'innovation, notamment sur les aspects suivants : procédé innovant et expérimental (risque juridique, d'échec, de surcoût), nouveaux matériaux, réemploi de matériaux...</p>	23
<p>Cadre juridique, normatif et fiscal</p> <p>Inertie de la structure administrative, cadre réglementaire très lourd (ex : gestion des terres excavées, bâtiment, décret d'application de la VEFI, dépollution, récupération d'eaux pluviales, financements croisés, cadre fiscal de l'immobilier qui standardise la production), évolutions juridiques trop lentes (ex : autoconsommation électrique, droit de copropriété pour mettre en pace un smartgrid, réglementation RGPD), difficultés à ouvrir certains dispositifs (ex : équipements publics dans les AMI, participation des citoyens en phase d'appel à projet), manque d'habitude ou incertitudes juridiques liées aux outils juridiques de l'innovation urbaine, procédures d'aménagement complexes et parfois inadaptées à la réalité opérationnelle</p>	22
<p>Portage et acculturation</p> <p>Aversion au risque et à la nouveauté, approche segmentée des services urbains, commande publique, difficulté à mobiliser du foncier public pour expérimenter en l'absence de portage politique fort, manque de moyens internes pour animer les démarches d'innovation, déficit de compétences sur les nouveaux sujets</p>	13
<p>Ingénierie et gestion de projet</p> <p>Ingénierie insuffisamment mature (génie écologique, ingénierie foncière appliquée aux usages économiques), manque de transversalité et de mise en réseau entre acteurs (induisant une difficulté à faire émerger de nouvelles filières propres à soutenir les projets, un couplage public-privé complexe, un détournement des acteurs innovants vers les nouveaux entrants...), gestion du temps et de l'espace pour mettre en œuvre des techniques innovantes</p>	9
<p>Acceptation sociale</p> <p>Notamment sur les aspects suivants : place de la voiture, hauteur des bâtiments pour limiter la place au sol, nouveaux usages basés sur le service et non la propriété, modalités de gestion d'un espace public zéro déchets...</p>	6



Principaux leviers identifiés pour mettre en œuvre les innovations

> **Malgré des freins économiques et financiers majeurs**, des leviers en faveur d'un **assouplissement des cadres réglementaires**, favorisant le droit d'expérimenter, et de la **mise en réseau des acteurs pour partager des expériences et des outils en matière d'innovation**, notamment dans le but de faciliter le passage à l'action et l'évolution des pratiques d'aménagement



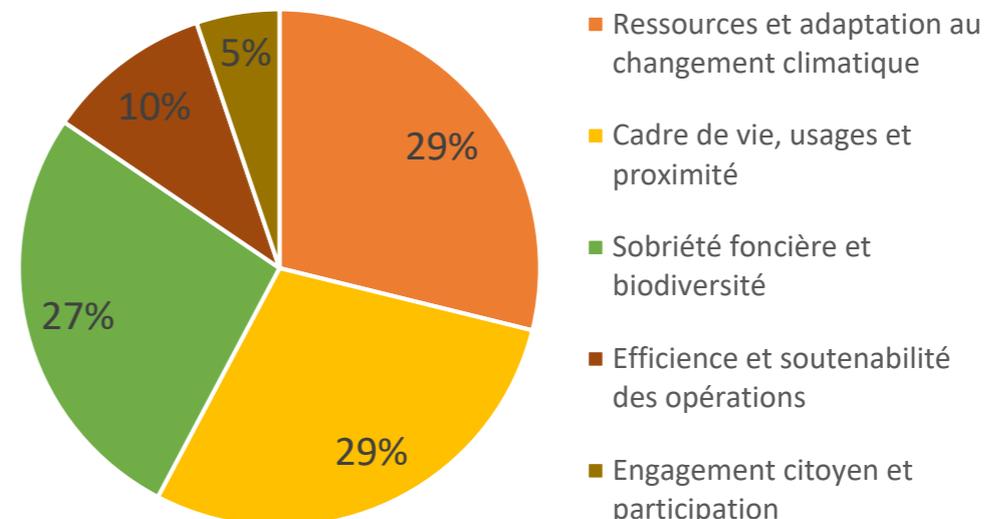
Principaux leviers évoqués	Nombre
<p>Cadre juridique, normatif et fiscal</p> <p>Développer des approches alternatives pour certains sujets réglementaires bloquants et assouplir le cadre normatif (ex : bâtiment, droit à expérimenter et dérogations, accès au foncier pour amortir les projets expérimentaux temporaires, réemploi de matériaux, introduction de volets innovations dans la loi Mop, réalisation d'un inventaire de toutes les difficultés fiscales et administratives, défavorisant les approches innovantes et de transition et modification des cadres fiscaux et réglementaires en conséquence par l'Etat), encourager le recours aux outils juridiques de l'innovation ou inventer de nouveaux dispositifs (ex : "clause innovation" sur le modèle de la "clause d'insertion", labellisation), contraindre l'étalement urbain (ex : fermeture des zones urbanisables périphériques sauf projet exceptionnel majeur), donner aux métropoles et grandes villes plus de marges de manœuvre</p>	23
<p>Mobilisation d'acteurs et partage d'expériences</p> <p>Valoriser et partager des expériences, les succès passés et leurs montages, les expérimentations et leurs résultats, des outils concrets, pour encourager la poursuite de l'innovation et des efforts, notamment dans le cadre de réseaux ou de rencontres entre acteurs (ex : porteurs de solutions innovantes – aménageurs – collectivités), développer des modes de gouvernances agiles, réactives, volontaristes, déployer des outils collaboratifs pour soutenir les échanges et le mode projet</p>	16
<p>Evolution des pratiques et compétences</p> <p>Déployer des solutions pour faire évoluer les pratiques des aménageurs (ex : envoi sur le terrain, coopération avec les habitants, outils pour faire émerger de nouveaux projets en déploiement – cahier des charges, grilles d'analyse, audits innovants des projets urbains...), massifier la commande publique sur les champs prioritaires, diffuser plus largement une culture de l'innovation et du risque associé, notamment via la formation des professionnels actuels et futurs</p>	12
<p>Financier</p> <p>Financer le surcoût de l'innovation pour les territoires ou les aménageurs, développer des outils financiers incitatifs pour répondre aux ambitions environnementales (ex : subventions, ristourne fiscale, programmes d'innovation)</p>	9

2. Analyse des appuis à mettre en place



Défis prioritaires auxquels les innovations urbaines doivent répondre dans les projets d'aménagement

> Des défis largement orientés sur la sobriété et la soutenabilité de l'aménagement, en réponse au changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité

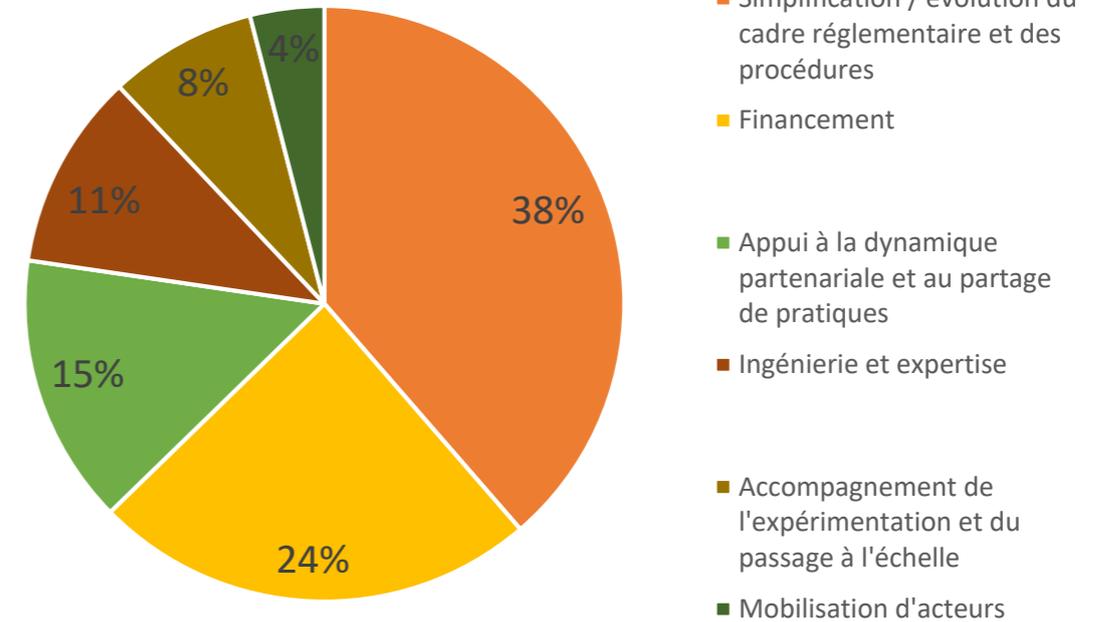


Principaux défis identifiés	Nombre
<p>Ressources et adaptation au changement climatique Anticiper les conséquences du changement climatique sur les infrastructures et les usages et travailler des scénarios de crise pour imaginer demain (ex : travailler par un jour de canicule, vivre en cas de pics de pollution ou d'inondation) Contribuer à atténuer les émissions / l'empreinte carbone et, plus largement, le réchauffement climatique, en jouant sur la résilience des aménagements, les énergies renouvelables, la mobilité, la construction et l'exploitation des bâtiments, l'efficacité énergétique... Optimiser la consommation de ressources en misant sur les modes constructifs sobres, la mixité des matériaux et des énergies, le recyclage et réemploi de matériaux, l'économie circulaire...</p>	28
<p>Cadre de vie, usages et proximité Travailler autour du cadre et de la qualité de vie, de l'inclusion sociale, du bien-être et du bien-vivre ensemble, de la santé Valoriser / industrialiser les circuits courts et de la proximité (ex : logistique du dernier km, mobilités) Favoriser l'acceptabilité sociale du modèle de développement (habitat, mobilité, gestion des déchets) et favoriser le déploiement de nouveaux usages, plus responsables et partagés</p>	28
<p>Sobriété foncière et biodiversité Limiter l'érosion de la biodiversité et favoriser la recréation des écosystèmes et des différentes formes de vie (ex : renaturation des espaces urbains, 0 artificialisation des sols) Optimiser la consommation des ressources foncières (ex : limitation de l'étalement urbain, reconstruction de la ville sur elle-même, mutation des zones d'activité en perte de vitesse) Contribuer à la restauration foncière et immobilière : convertir / recycler des friches, des territoires urbanisés, artificialisés, pollués, développer l'urbanisme transitoire, favoriser la restauration de l'immobilier</p>	26
<p>Efficience et soutenabilité des opérations Faire émerger de nouveaux modèles financiers et de gestion des villes, en particulier pour les opérations complexes (ex : requalification de territoires urbains sans nouvelle consommation d'espaces), maîtriser les coûts de construction, de développement, d'exploitation</p>	10
<p>Engagement citoyen et participation Réinventer la participation citoyenne et construire les projets avec les futurs usagers, accompagner l'évolution des comportements pour améliorer la soutenabilité (usages, écogestes...)</p>	5



Accompagnement de l'Etat

> **Un appui de l'Etat plébiscité par plus de 97% des répondants**, pour relever ces défis, dans une optique de soutien et accélération de l'innovation, notamment via des **leviers réglementaires, financiers et d'animation de réseaux professionnels**



Formes d'appui plébiscitées	Nombre
<p>Simplification / évolution du cadre réglementaire et des procédures Simplification des procédures pour permettre l'innovation, réduction des délais d'instruction, définition de doctrines claires et partagées en matière d'expérimentation, accompagnement sur les sujets réglementaires récurrents Développement de dispositifs réglementaires facilitant les projets innovants et ambitieux (ex : permis d'innover (à élargir à d'autres acteurs), AMI, dispositifs expérimentaux dotés de moyens spécifiques et de capacités réglementaires dérogatoires)</p>	29
<p>Financement En particulier en ingénierie, R&D, expérimentation, méthodes et outils favorisant l'innovation, soutien à l'investissement Facilement mobilisables, en veillant à équilibrer les soutiens en fonction des thématiques (ex : reconquête des zones d'activité, gestion des risques naturels et technologiques)</p>	18
<p>Appui à la dynamique partenariale et au partage de pratiques Animation de dispositifs de partage et valorisation d'expériences, favorisant les interactions entre les niveaux nationaux, régionaux et locaux, ainsi qu'entre les sphères publiques et privées Promouvoir les projets réussis et inspirants, en matière d'innovations portées par les territoires sur plusieurs pans (ex : suivi de projets, de montages juridiques, de financement, de mise à disposition de foncier...) et faciliter la réplique de solutions (outils, méthodes, technologies...)</p>	11
<p>Ingénierie et expertise Accompagnement par l'Etat et les agences de l'Etat (ex : Agences de l'eau, ADEME...), en particulier sur le plan méthodologique, au-delà de l'ingénierie de processus techniques</p>	8
<p>Accompagnement de l'expérimentation et du passage à l'échelle Accélération de projets exemplaires de type démonstrateur, développement de dispositifs d'expérimentation, y compris de façon décentralisée pour tenir compte des spécificités territoriales, soutien du passage à l'échelle des expérimentations réussies</p>	6
<p>Mobilisation d'acteurs Réinvention de la participation citoyenne, mobilisation des services des collectivités et des services de l'Etat (au-delà de l'instruction)</p>	3



Conditionnement des aides

- > **Une question comprise de façon diverse, ce qui explique l'absence de consensus** (57% des répondants en faveur du conditionnement des aides et 43% en défaveur), notamment sur la sélection des lauréats sur un label.
- > Des critères à examiner davantage dans le cadre d'un **dialogue avec les candidats** ou d'un **référentiel partagé** pour soutenir l'innovation au bon niveau.

- > **Favorisant le ciblage sur les pans qui ont le plus besoin de soutien**

Pour le logement, arrêter les aides à l'investissement locatif et remettre l'accent sur l'accession

Cibler les projet de renouvellement et recyclage urbain

Exclure des projets consommateurs d'espaces naturels

Soutien des initiatives les plus prometteuses

- > **En s'appuyant sur des standards qualité**

E2C2 à minima

Eco-quartier plus contraignant

Respect des objectifs de l'accord de Paris sur le climat, objectifs qui doivent être déclinés selon l'objet du projet dans les standards de qualité existants et à améliorer pour ce faire

- > **Sous plusieurs formes envisagées**

Fonctionnement sous la forme de démarche type Ecoquartier/Écocité permettant de créer une dynamique globale

Label de pôles d'innovation tel Cap Digital

Accord pour conditionner cela à des objectifs partagés et référentiels partagés

Définition d'axes stratégiques par les services de l'État mais maintien d'une capacité de proposition des initiatives locales - Appel à projets en s'appuyant sur les cadres existants (écoquartier notamment).

Niveau de sélectivité de ces démarches à repenser afin de faciliter l'accès au plus grand nombre (tel que c'est le cas aujourd'hui) mais aussi challenger les territoires les plus ambitieux (dimension marketing)

Contrepartie d'une expérimentation, pour permettre de concentrer toute l'énergie des parties sur le sujet retenu

Aide en investissement conditionnée par mission d'AMO sur laquelle s'entend et d'AMU

Compétences des auditeurs et conseillers d'innovations urbaines, de type OPQU ou de type OPQIBI. ou ingénieurs urbains

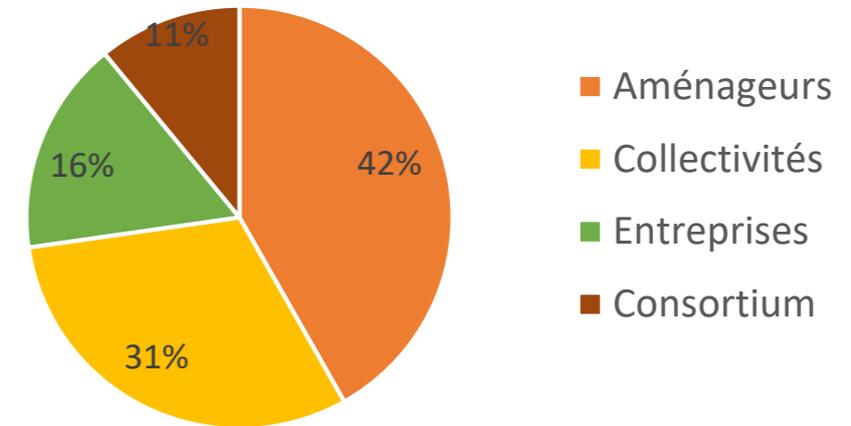
Aides à conditionner à un travail d'expertise et s'inscrire dans une stratégie globale de réponse à un ou des défis



Destinataires, échelles et types des aides à apporter

> Des aides à destiner en priorité **aux aménageurs et aux collectivités** (73%), en particulier sur les **maîtres d'ouvrage locaux**.

> Quelques autres bénéficiaires suggérés : des experts accompagnant les projets dès l'amont (ex : maîtrise d'usage, participation citoyenne) et favorisant fortement l'innovation, des réseaux d'acteurs locaux qui peuvent porter une partie de la solution, des particuliers, des sociétés de projet, l'ingénierie responsables des rapports, bilans et évaluation des innovations

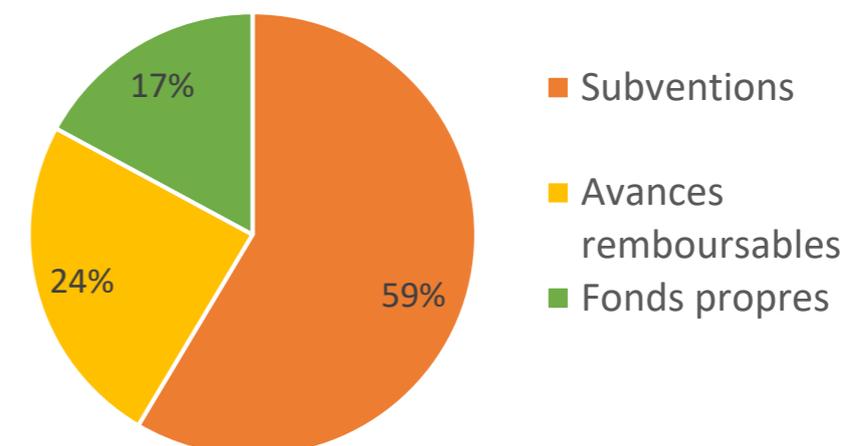
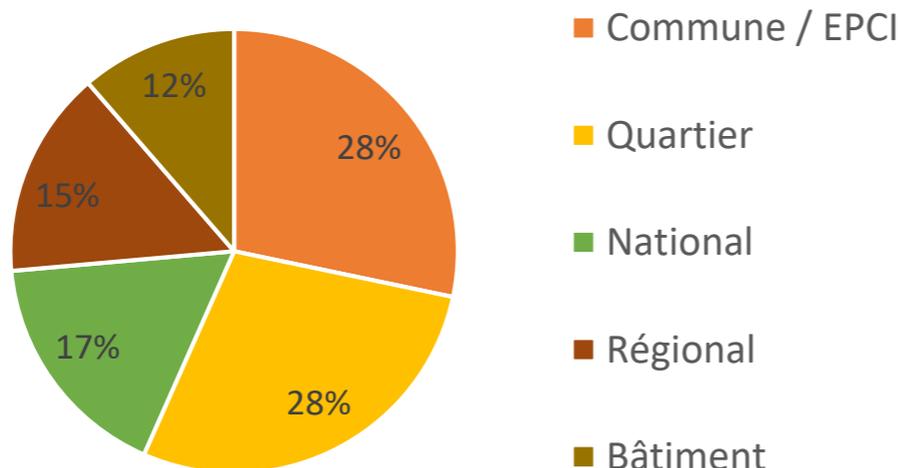


> Les **échelles locales à privilégier** avec 54% des réponses en faveur de la maille Commune / EPCI ou quartier, pour rester au plus proche des territoires et de la compétence aménagement gérée à l'échelle locale

> Des **échelles à examiner en fonction du type d'innovation** et des attributions données à chaque échelon (décision, octroi...)

> Le levier de **la subvention** encore largement plébiscité, perçu comme plus facile à mettre en œuvre pour les acteurs publics

> 2 alternatives évoquées : les aides fiscales et le droit de composer avec des contraintes réglementaires pénalisantes pour l'économie générale





Recommandations en termes de capitalisation et de diffusion des projets innovants et des résultats des innovations déployées

> Capitaliser sur les réseaux

Réseaux professionnels et territoriaux internationaux, nationaux, régionaux, locaux (ex : RNA, réseau français des acteurs publics et privés de la ville durable, réseaux écocité et écoquartier, Institut pour la ville durable, pôles de compétitivité, clusters et hubs (ex : INDURA, Hub Innov'infra), association de la fédération des EPL, France Ville Durable, Bercy, MAE, réseaux de collectivités de type France Urbaine, ADCF, ADF, ARF)

Proximité géographique des acteurs opérationnels (mise en relation de « faiseurs », cohérence des contextes politiques, culturels, économiques, environnementaux)

> Organiser la communication et la lisibilité des initiatives

Coordination et mise en visibilité / lisibilité des plateformes existantes (émergence d'une méta-plateforme facilitant la capitalisation et la diffusion des innovations)

Communication **médias**

> Animer le partage et la capitalisation

Organisation d'événements permettant aux acteurs de l'innovation de présenter leurs résultats (ex : festival Futur.e.s)
Intervention lors de **journées thématiques** (ex : ADEME, CEREMA)

Présentation des **innovations sur site**

Organisation de **rencontres suffisamment fréquentes** entre acteurs pour générer un effet réseau

Animation dédiée (ex : nationale centralisée)

Partage et échanges de bonnes pratiques / réflexions dans une **démarche d'apprentissage collectif** entre MOA et grands donneurs d'ordre sur un territoire donné

Séances webinaires

Contenu pragmatique (centré sur les projets : acteurs mobilisé, étapes, identification du foncier, montage juridique et économiques, contacts), **réplicable, permettant de tirer parti de l'expérience des autres, y compris des échecs**

Partage de contacts par projet (pour solliciter leur retour d'expérience et conseils si besoin)

Intervention dans des écoles et universités pour contribuer à former des futurs donneurs d'ordre à la nécessité d'innover